



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/52/L.61/Rev.1/Add.1  
16 décembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante-deuxième session  
Point 20 b) de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES  
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE :  
ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS

Allemagne, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus,  
Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, Fédération de Russie,  
Finlande, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Italie, Japon,  
Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liechtenstein,  
Luxembourg, Maroc, Mongolie, Oman, Ouzbékistan, Panama,  
Pays-Bas, République de Corée, République de Moldova,  
Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du  
Nord, Suède, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine :  
projet de résolution révisé

Coopération et coordination internationales en vue du rétablissement  
de la santé de la population, de la régénération de l'environnement  
et du développement économique de la région de Semipalatinsk au  
Kazakhstan

### Additif

Ajouter à la liste des auteurs du projet de résolution les pays suivants :

Arménie, Costa Rica, Égypte, France, Inde, Norvège, Pakistan, Portugal et  
Tunisie

-----